

AGENDA

JUILLET

Tous les mardis **Yoga**

A 8 h 30 au lac bleu à Morillon ou à la salle polyvalente en cas de pluie.

Lundi 8 juillet à 20h30

● **CONCERT DE LA CHORALE DE SAMOËNS**

Eglise de Verchaix.

Mercredi 24 juillet à 18 heures
(date et heure à confirmer)

● **FESTIVAL LYRIQUE SAMOËNS MONTAGNES DU GIFFRE**

Salle polyvalente.

AOÛT

Tous les mardis **Yoga**
(sauf le 6/08)

A 8 h 30 au lac bleu à Morillon ou à la salle polyvalente en cas de pluie.

Jeudi 15 août de 8h30 à 18 heures

● **VIDE GRENIER**

Parking de la salle polyvalente.

Dimanche 25 août

● **MONTÉE DU LAIRON**

Montée pédestre dans les alpages de Verchaix.

SEPTEMBRE

Mercredi 4 septembre de 17h30 à 21 heures

● **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Salle polyvalente.

Dimanche 8 septembre

● **PÉLERINAGE À LA CHAPELLE DE JACQUICOURT**

Plateau de Loëx – messe à 11 heures. Repas tiré des sacs. Après-midi festif.

Samedi 28

et dimanche 29 septembre

● **BOURSE AUX SKIS**

Salle polyvalente.

OCTOBRE

Dimanche 6 octobre

● **COMICE AGRICOLE**

Parking de la salle polyvalente.

DECEMBRE

Dimanche 8 décembre

● **MARCHÉ DE NOËL**

Salle polyvalente.

MINI-GOLF

C'est l'été, le mini-golf vous attend. En famille ou entre amis, profitez de cet espace ombragé accessible au plus grand nombre. Si vous préférez la pétanque, un nouveau terrain a été aménagé juste à côté du MALL'S PARC. Bel été à tous.

HORAIRES

JUILLET 2019

Du 01 au 13 :

tous les jours de 13h à 19h

Du 14 au 31 :

tous les jours de

11h30 à 20h30

AOÛT 2019

Du 01 au 15 :

tous les jours de 11h30 à 20h30

Du 16 au 31 :

tous les jours de 13h à 19h.

TARIFS

Adulte- Enfant : 3,5 €

Carnet 10 tickets : 30 €

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les vendredis, de 7 h 30 à 12 h 30, les commerçants vous attendent Place du Marché



LE BULLETIN MUNICIPAL «LE LHOTTI»

est édité par la Mairie de Verchaix

Rédacteur en chef :

Joël Vaudey

Rédaction : Commission Communication.

Conception Graphique : R. Thessin - thessin.com

Crédit Photos : Mairie de Verchaix.

Impression : Uberti-Jordan selon les normes imprim'vert®.

Mairie de Verchaix

Tél : 04 50 90 11 24

Fax : 04 50 90 73 99

accueil@mairie-verchaix.fr

www.verchaix.fr

Horaires d'ouverture :

lundi et vendredi : 9h-12h 14h-16h

mardi : 14h-16h

mercredi et jeudi : 9h-12h


VERCHAIX
HAUTE SAVOIE



NUMÉROS UTILES

SERVICES D'URGENCES

Gendarmerie : **17**

Samu : **15**

Sapeurs-Pompiers : **18**

Appel d'urgence Européen : **112**

Accueil sans abri : **115**

Allo enfance maltraitée : **119**

Centre anti-poison (Grenoble) : **04 76 76 53 46**

été 2019 | n°27

Le Lhotti

BULLETIN MUNICIPAL DE VERCHAIX




VERCHAIX
HAUTE SAVOIE

ÉDITO

Les travaux de voirie se poursuivent au sein de notre commune : sécurisation de la RD 907, reprise des réseaux à la Tataz, couche de roulement à la Verne et reprise sous chaussée du Nant de Panté au chef-lieu.

Les stigmates de la tempête Eléonor s'effacent peu à peu et c'est tant mieux.

Avec les inondations de 2015, il semble clair que les conséquences du réchauffement climatique se fassent sentir de manière de plus en plus régulière dans notre vallée et il est à craindre une récurrence de ce type d'événements.

Les politiques publiques doivent donc prendre en compte cette réalité et notamment au travers de leurs documents d'urbanisme.

C'est donc aussi dans cet esprit que la révision du PLU rendue obligatoire par la loi se poursuit.

Une réunion publique s'est tenue le 9 mai dernier où ont été présentés le projet de zonage et les secteurs d'orientations d'aménagements et de Programmations (OAP) notamment.

Tous ces documents sont consultables en mairie ou sur le site www.verchaix.fr.

Je vous souhaite un très agréable été dans notre joli village; les animations dans toute la vallée seront à nouveau très nombreuses et la montagne toujours aussi belle !!!

Le Maire, Joël VAUDEY

à l'intérieur...

- Le nant de panté
- La rd 907
- La tataz
- L'école
- La déchèterie
- L'agenda



LE NANT DE PANTE

Le Nant de Panté peut atteindre un débit très important en cas de fortes pluies.

Le busage actuel, sous la route de Lornaz, juste après l'église, a montré ses limites en janvier 2018.

Début juin, des travaux ont donc été entrepris pour reprendre entièrement ce busage, créer un avaloir et sécuriser ainsi tout le cœur du chef-lieu.

Pour un montant global de 65000 euros, ce chantier a été confié aux entreprises Terr'Alpes pour le génie civil et Siorat pour la réfection de voirie.

LA TATAZ

Suite aux intempéries de mai 2015 et de janvier 2018, la reprise du réseau d'eaux pluviales de la Tataz était devenue indispensable.

Débutés début avril et confiés aux entreprises DECREMPS et DEFFAYET pour le génie civil, SIORAT pour le bitume, les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre, le cabinet MERLIN assurant la maîtrise d'œuvre.

D'un montant global de 329.000 euros, la part de la commune s'élèvera à environ 246.000 euros. Nous bénéficierons toutefois de subventions liées aux conséquences de la tempête Eléonor.

L'assainissement a également été repris.

Le croisement des réseaux et l'étroitesse de la voirie ont rendu ce chantier techniquement difficile.

Il a de fait entraîné des contraintes importantes pour les riverains que nous remercions pour leur compréhension et leur patience.

LA RD 907

Les travaux de sécurisation de la Route Départementale 907 (Route des Hottes) se poursuivent depuis ce printemps.

Cette nouvelle tranche (de la boulangerie au rond-point) sera achevée au mois de novembre prochain.

Les travaux (627.000 euros) ont été confiés aux entreprises DECREMPS pour le génie civil et SIORAT pour les enrobés, sous la maîtrise d'œuvre d'INFRA-ROUTE.

Le Conseil Départemental nous accompagne financièrement sur ce projet à hauteur d'environ 220.000 euros.

Au global, depuis le début de ce chantier il y a 3 ans, 1200 mètres auront été traités depuis l'entrée du village côté Taninges. Pour la réduction de la vitesse et la sécurisation des piétons, des aménagements urbains ont été créés (ilots centraux, tourne-à-gauche, trottoirs, abri bus...). En parallèle, le réseau d'eaux pluviales a été repris, les réseaux secs ont été enfouis chaque fois que cela a été possible, sans oublier le volet paysager et environnemental (engazonnement, plantes arbustives et rampantes, éclairage moins énergivore de type LED).



NOTRE ECOLE

Les élèves du CP au CM2 ont participé à un cycle patins de 8 séances à la patinoire de Samoëns au mois de janvier. Durant ces séances, ils ont travaillé le patinage dans toutes ses formes : équilibre, vitesse, patinage artistique et jeux autour de la glace. Les enfants ont beaucoup apprécié ce cycle glisse. Ce cycle s'est terminé par un visionnage des photos et des vidéos des prestations des enfants le vendredi avant les vacances de février en présence des parents. Nous remercions les parents et personnels de mairie qui nous ont accompagnés.

Le 5 avril dernier, les enfants de maternelle se sont rendus au cirque de Sixt-Fer-à-Cheval. Mme Marcelle Emonet, accompagnatrice en moyenne montagne a eu la gentillesse de leur faire découvrir la nature, les traces des animaux dans la neige et de leur faire pratiquer la marche en raquettes. Les enfants ont pu observer des œufs de grenouilles, les pommes de pin et les caractéristiques épineuses et olfactives des arbres. La neige était abondante et le soleil au rendez-vous, ce qui a permis aux enfants de pique-niquer sur place et de jouer dans la neige. Une belle expérience pour les enfants qui ont également été initiés à la longue vue pour observer les chamois sur les parois rocheuses.

L'équipe enseignante du Cadelet

LA NOUVELLE VIE DE LA DECHETERIE DE JUTTENINGES

Le site de Jutteninges a ouvert ses portes en 1973 avec la création d'une unité de broyage des ordures ménagères (OM) pour la vallée. En 1992 l'usine vieillissante a été abandonnée et démantelée suite à l'adhésion du Sivm du Haut Giffre au Sivom de la région de Cluses. Cela a permis de diriger les OM vers l'incinérateur moderne de Marignier et d'éviter de lourds investissements inhérents à la construction d'une nouvelle unité de traitement. Jutteninges s'est alors transformé en un simple centre de regroupement des OM pour minimiser les transports vers Marignier.

C'est à cette date que le tri et la valorisation des déchets autres que ménagers se sont développés. Au fil des années, les volumes traités n'ont pas cessé d'augmenter et l'offre de tri s'est étoffée. Le site a atteint son seuil de saturation et l'idée de créer un outil mieux adapté aux besoins actuels et futurs a fait son chemin.

Après pratiquement dix ans d'études et de concertation, le nouvel aménagement du site a démarré à l'automne 2018 sous l'égide de la CCMG. Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Une surface plus étendue : 1,5 Ha au lieu de 0,54 Ha
- Une sécurité renforcée :
 - Des aires de dépôt larges devant les bennes dégageant la voie de circulation à sens unique
 - Des murets avec protections métalliques devant les bennes (sécurité des personnes)
 - Des circulations séparées et améliorées entre le dépôt des déchets (usagers) et la gestion des bennes au niveau inférieur (personnel).
- Une capacité de stockage des déchets largement augmentée grâce à des bennes supplémentaires (+ 40%).
- Un garage pour le matériel et les camions avec aire de lavage.
- Un bâtiment pour l'accueil des usagers et le personnel administratif et technique.

Grâce à ce nouvel équipement, nous pourrions tous valoriser davantage encore nos déchets dans le but de limiter la consommation de nos ressources et ainsi préserver notre planète.

Pendant les travaux, la déchèterie reste ouverte.

Les nouveaux horaires d'ouverture sont les suivants :

Du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-18h

Le samedi : 8h-17h30

Du 1er novembre au 30 avril

Du lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-17h.

